

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/06/2014 – Convocation du 17 juin 2014

Compte rendu affiché le 4 juillet 2014

Président de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Claire POINT

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Béatrice THONY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Youcef BOUREZG par Marc RODRIGUEZ ; Hélène SORREL-DUNAND par Claire LEBAHAR ; Tameur GUENNAT par Marc GRAZIANA ; Ghariba AKROUCHE par Alain MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Vallon des Torrières – Demande de subventions

La commune de Neuville-sur-Saône est gestionnaire du site du Vallon des Torrières, reconnu "Espace Naturel Sensible" par le Conseil Général du Rhône et bénéficiaire d'un "Projet Nature" du Grand Lyon. La Commune a par ailleurs été mandatée par les communes de Genay et Montanay pour participer au plan de gestion et de mise en valeur du site. Le Comité de pilotage regroupant des représentants de l'ensemble des partenaires a établi la proposition suivante de programmation pour l'année 2014. Ce programme contient trois actions :

- 1. Assistance à maîtrise d'ouvrage** : il s'agit d'un appui destiné à assurer la coordination du projet Nature et assister la Commune pour l'avancement du programme d'actions.
- 2. Animations scolaires 2014/2015** : plusieurs animations sont proposées à partir du site pour sensibiliser le public scolaire à l'observation de la nature et à la protection de l'environnement.
- 3. Restauration et entretien des sentiers** : cela concerne des actions concrètes sur le terrain telles que restaurer et sécuriser les chemins balisés, restaurer les éléments du patrimoine naturel et vernaculaire le long des sentiers.

Pour 2014, la proposition de Projet Nature ainsi constituée s'élève à 38 390 € TTC pour les projets de fonctionnement. Les participations des trois partenaires sont les suivantes :

- Conseil Général du Rhône (14 396.00 €),
- Grand Lyon (12 618.00 €),
- Commune de Neuville sur Saône (11 376.00 €).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi n° 85-703 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique,
- Vu la loi du 6 février 1992,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 septembre 2007,
- Vu le plan de gestion et de mise en valeur de l'Espace Naturel Sensible du Vallon des Torrières,
- Vu l'avis du Comité de pilotage mis en place par les partenaires du projet Nature,
- Vu la convention de mandat adoptée par les communes de Neuville s/s, Montanay et Genay,
- Vu le budget communal,
- **Adopte le montant prévisionnel des actions du projet Nature 2014 du Vallon des Torrières s'élevant à 38 390 € TTC,**
- **Sollicite une subvention auprès du Département du Rhône à hauteur de 40 % du montant TTC du projet de fonctionnement pour les actions concernant les animations pédagogiques, la restauration et l'entretien de sentiers et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, soit 14 396.00 €,**
- **Sollicite une subvention auprès de la Communauté Urbaine de Lyon à hauteur de 60 % du montant TTC sur le programme d'animations, la restauration et l'entretien de sentiers soit 12 618.00 €,**
- **Dit que cette recette figure au budget communal,**
- **Autorise Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 juin 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/07/2014

Publication ou affichage le 03/07/2014

Valérie GLATARD, Maire.



Valérie Glatard

